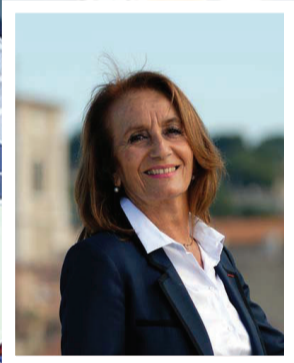


Le CASSIDEN

novembre & décembre 2017



ÉDITO

**Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,**

Le 2 août dernier, François Baroin, président de l'Association des Maires de France, écrivait au Premier Ministre en déplorant l'instrumentalisation du budget des collectivités locales comme variable d'ajustement du budget de l'Etat.

Autrement dit, l'Etat se sert en premier, et paye aux collectivités locales non pas ce qu'il leur doit, mais ce qui lui reste une fois qu'il s'est payé.

Quelques jours plus tard, la mairie de Cassis recevait un mail de la direction des finances publiques qui venait hélas confirmer ce propos.

Par ce mail du 7 août, nous était annoncée la modification du plafond de la part reversée par l'Etat à la commune de Cassis au titre de la fiscalité du Casino Barrière.

Sans entrer dans les détails de ce calcul compliqué, le résultat est le suivant : depuis 2005, chaque année, l'Etat versait à la mairie **entre 1,3 million et 1.9 million d'euros.**

Cette année, ce ne sera pas plus de **800.000 euros.**

Au bas mot, la mairie va donc subir **un manque à gagner de 500.000 euros et ce dès 2017.**

La direction des finances publiques ne nous a prévenus qu'en aout, pour exécution immédiate de cette mesure, alors qu'évidemment **nous avions bâti nos prévisions et notre budget voté en mars 2017 sur les recettes casinotières des 10 années précédentes.**

Ne cherchez pas la raison de cette décision dans une éventuelle baisse d'activité du Casino, ce n'est pas le cas, au contraire, ni dans une évolution de la réglementation, elle est la même depuis 2005.

Ainsi, après les baisses drastiques enregistrées depuis 2009 sur la Dotation Globale de Fonctionnement allouée aux communes (1,2 million d'euros en moins dans les caisses de la commune en 7 ans), après les prélèvements considérables ponctionnés au titre de la production de logements sociaux, voici maintenant qu'à 4 mois de la fin de l'année budgétaire, on nous prévient tout benoitement de ce que nous devons compter sans 500.000 euros prévus au budget, pourtant contrôlé dès le début de l'année par les mêmes services de l'Etat !

Evidemment, j'ai sollicité tous les services de l'Etat, et notamment Monsieur Bruno le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances, pour reporter cette mesure à 2018.

Vos élus et tous les services de la mairie qui, depuis 2009, sont fortement mobilisés à la recherche de nouvelles économies, avec instructions d'impacter le moins possible les services rendus à la population de notre village et les belles manifestations prévues en cette fin d'année, vont redoubler d'efforts !...

Sachez qu'ils sont exemplaires.

Ensemble, nous continuerons à nous battre pour faire vivre Cassis aux 4 saisons, dans l'authenticité et la convivialité.

J'espère vous rencontrer nombreux aux manifestations qui vont animer Cassis, et je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, d'excellentes fêtes de fin d'année, dans la joie, la lumière de Cassis, et le regard pétillant de nos enfants.

Danielle MILON
Maire de Cassis

Chevalier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil Départemental

Présidente de Bouches-du-Rhône Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence





LE PLUi AVANCE : UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR NOTRE TERRITOIRE

Comment développer nos villes et villages tout en préservant notre identité ? Comment protéger et valoriser notre environnement ? Où et comment mieux construire demain ? Autant de sujets clés pour l'ensemble des 18 communes qui composent le Territoire Marseille Provence. Autant de réponses apportées par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Elaboré en concertation avec les habitants, ce document d'urbanisme définit les grandes orientations pour l'aménagement et le développement du territoire à l'horizon 2030, et précise les droits à bâtir.

POUR VOUS INFORMER ET CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DU PLUi, UNE RÉUNION PUBLIQUE EST ORGANISÉE, LE LUNDI 20 NOVEMBRE À 18H, À L'OUSTAU CALENDAL.

Cette réunion donnera une information sur la démarche globale et apportera des précisions sur le zonage et le règlement.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour dessiner ensemble notre territoire de demain.

Et pour en savoir plus sur le PLUi, rendez-vous en mairie : un dossier d'information, une exposition et un registre sont à votre disposition !

UN TRÈS BEL ÉTÉ TOURISTIQUE À CASSIS

La saison a débuté à Cassis par un excellent mois d'avril, avant que le calendrier électoral ne vienne un peu perturber la fréquentation touristique en mai et juin, notamment les week-ends. Les mois d'août et septembre ont tenu leurs promesses...

Sur la période d'avril à septembre, l'Office de Tourisme a reçu près de 160 000 visiteurs dans ses locaux sur le port dont 59,5 % de français et 40,5 % d'étrangers. Les principales nationalités accueillies soit : 1. Allemands, 2. Américains, 3. Belges, 4. Italiens. Le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme aux Gorguettes a, quant à lui, reçu près de 7500 personnes (73 % de français). Le parking des Gorguettes et les navettes pour les individuels ont également très bien fonctionné puisque près de 50 000 personnes ont emprunté



les navettes vers le centre-ville ou la presqu'île d'avril à septembre. A noter que les navettes circulent les week-ends jusqu'au 5 novembre inclus et que le parking des Gorguettes est ouvert toute l'année (hors saison c'est la Marcouline – M 1 qui dessert le parking des Gorguettes). C'est

sur ce même parking des Gorguettes qu'ont été accueillis entre le 1^{er} mai et le 30 septembre – période durant laquelle la circulation des autocars de tourisme est interdite dans le centre du village – 1225 bus. Ce sont ainsi près de 41 000 personnes qui ont été acheminées avec le petit train jusqu'à la Viguerie.

Enfin les activités proposées par l'Office de Tourisme durant toute la saison par l'intermédiaire de sa centrale de réservation ont été plébiscitées par les visiteurs : visites de domaines viticoles, randonnées avec le Bureau des Guides, sortie en vélos électriques dans le vignoble, visites guidées du village, excursions encadrées en VTT électrique dans les Calanques, Jazz sur le Toit....

ECHO DES ASSOCIATIONS

TÉLÉTHON 2017
LES 8 ET 9 DÉCEMBRE



Le Téléthon, événement populaire unique, rassemble 5 millions de personnes. Depuis 1987, il donne à l'association l'AFM-Téléthon les moyens de poursuivre son combat contre la maladie grâce à la mobilisation et aux compétences des bénévoles.

A Cassis, les bénévoles travaillent sans relâche pour vous proposer de nombreuses animations et comptent sur votre participation. L'an dernier, grâce à la générosité des Cassidens, l'antenne du Téléthon de Cassis a récolté au total 18 622 € ! Faisons encore mieux cette année ! Participons à ce formidable élan de solidarité et de générosité !

Au programme : vente de gâteaux, repas dansant, soirée jazz ... (voir agenda)
Lancement du Téléthon avec l'illumination de l'Arbre de lumières : Vendredi 8 décembre à 19h, place Baragnon

ATELIER CRÉATIF À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARIANE

L'association « Créa Provence » vous propose de participer à son atelier créatif « Autour des 13 desserts », le mercredi 29 novembre de 14h à 16h à la bibliothèque l'Ariane. Sur inscription au 0647926784 – Tarif : 5 €.

LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les 24 et 25 novembre (ainsi que le 26 pour les commerces ouverts le dimanche), la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône organise sa grande collecte nationale de denrées alimentaires. Grâce à ce formidable élan de solidarité, tous les produits recueillis durant deux jours sont redistribués aux plus

démunis dans le département. Cette année, les bénévoles vont collecter des aliments chez U express, U Utile, Casino, et Spar. La Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône et ses bénévoles vous remercient par avance de votre générosité.

SOUVENIR FRANÇAIS

Le comité de Cassis organise, le 1^{er} novembre aux portes du cimetière ville et le 3 novembre sur le marché, la traditionnelle quête permettant d'entretenir les tombes des soldats « Morts pour la France ». Un tronc sera également déposé en mairie.

La cérémonie avec dépôt de gerbe, aura lieu le 1^{er} Novembre à 11h30 au Monument aux Morts du cimetière ville en présence du Conseil municipal, des personnalités civiles et militaires et de la population.

Contact : Pierric PASCAL-SUISSE, Président - Tél. : 04 42 01 89 21.

OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION

« Il n'y a pas de problèmes, il n'y a que des solutions » ... sauf que des solutions budgétaires vous n'en avez plus Madame le Maire ! Vos investissements n'étant plus synonymes que d'emprunts (impossibles) et de subventions. Ainsi nous passerons à côté des acquisitions qui auraient été autant d'investissements rentables. Pour avoir mal évalué vos dépenses vous allez nous priver des revenus photovoltaïques de BAUDOIN, livré les cantines à la restauration

industrielle, et peut-être priver les tennis des Gorguettes d'une gestion municipale.

Pendant ce temps, le permis de construire des terrains de la Presqu'île sont contestés et les salaires des municipaux ont du mal à être bouclés.

Qu'importe, on vendra le Pignier et pourquoi pas le jeu de boules !

C. LION - A. SIMONIAN

TRANSPARENCE

En réponse à l'opposition, qui ne nous envoie jamais les articles dans les délais, malgré nos relances et qui ne respecte pas le règlement du Conseil municipal, dans lequel elle dispose de 500 signes dans le bulletin municipal Le Cassiden.

Le recours à l'emprunt pour financer les investissements relève d'une pratique courante de la part des tous les acteurs de la vie économique qu'ils appartiennent à la sphère publique ou privée !

Quant à la recherche de subventions, elle est la preuve d'une pratique de bonne gestion puisqu'elle permet d'alléger le financement porté par la collectivité, que ce soit au titre de l'emprunt ou de l'autofinancement. Le conventionnement avec une société pour permettre la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'usine Moteurs Baudouin a permis à la commune de faire l'économie de la réfection de la toiture qui était devenue indispensable - 2 millions d'euros d'économie, on ne crache pas dessus ! En outre, cette réalisation permet à la commune de promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire et de prendre ainsi part aux objectifs nationaux en matière d'efficacité énergétique (COP21/ loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte). La commune a confié à une société privée la gestion de la restauration collective par une délégation de service public, la commune a ainsi pu

imposer un certain nombre de contraintes à son concessionnaire et notamment l'utilisation de denrées alimentaires de qualité (utilisation de produits issus de la filière biologique).

Aucune décision n'a encore été prise sur le mode de gestion futur du tennis club des Gorguettes. Lorsque la commune aura en sa possession l'ensemble des éléments, elle opérera pour le mode de gestion le plus efficace qui permettra de pérenniser le bon fonctionnement du club.

Un des deux permis des terrains de Port-Miou a été délivré et purgé de tout recours, la ville ne rencontre donc pas de difficultés particulières pour finaliser ce dossier.

Les employés percevront bien entendu leur salaire !

Et enfin, je rappelle à l'opposition l'un des grands principes du droit public : les biens du domaine public sont inaliénables car ils sont affectés à l'usage du public ou des services publics ; pendant la durée de cette affectation il est fonctionnellement nécessaire qu'ils soient maintenus à la disposition du public ou des services publics !

Rien à craindre donc pour notre stade ou notre précieux terrain de pétanque... il ne faut pas perdre la boule !!!

POINT TRAVAUX

TRAVAUX EN COURS :

- Chantier des logements locatifs sociaux des Brayes (fin de la première tranche : avril 2018).
- Chantier du Château de Port-Miou :



La charpente est terminée. Couverture du château (pose de tuiles en cours).

- Chantier des panneaux photovoltaïques au Technoparc du Brégadan (fin des travaux : décembre).
- Réfection des soubassements des jardinières du jardin public ainsi que la peinture des grilles et des portails (fin des travaux : courant 2018).

TRAVAUX À VENIR : (NOVEMBRE-DÉCEMBRE)

- Réhabilitation de l'avenue Auguste Favier (travaux de jour et de nuit). L'avenue sera barrée. Ces travaux occasionneront des nuisances sonores.
- Réfection des deux trottoirs de l'avenue Jean-Jacques Garcin. Le stationnement sera interdit et la rue barrée ponctuellement.
- Amélioration de l'alimentation en eau potable: la Métropole Aix-Marseille Provence poursuit les travaux de la galerie des Janots (dans le cadre du chantier destiné à améliorer l'accès en eau potable sur les communes de Cassis, Ceyreste, St Cyr sur Mer et La Ciotat). La galerie est creusé par le tunnelier «Augustine» (135 m de long, 3,5 m de diamètre et 250 tonnes). Ces travaux occasionneront des nuisances sonores.
- Travaux SNCF : renouvellement de la voie ferrée entre Aubagne et Toulon. Des travaux préparatoires au chantier (40 km de voie renouvelés en 2018) sont en cours (prévus jusqu'au 5 janvier 2018). Ils consistent à aménager et sécuriser les pistes aux abords de la voie ferrée, à décharger les rails, à réaliser des travaux connexes, ... Les travaux se dérouleront de nuit, en semaine, entre 22h et 6h. «SNCF Réseau» met tout en œuvre pour limiter les nuisances générées par ces travaux, les impacts sur l'environnement et informera les riverains concernés.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo travaux : 04 42 18 36 60

9^{ÈME} ÉDITION MARCHÉ ITALIEN PORTOFINO e' Cassis :

La douceur de vivre à l'italienne soufflera sur la place Baragnon du 1^{er} au 5 novembre.

A l'occasion du 9^{ème} Marché italien, une trentaine d'artisans venus d'Italie vous feront découvrir les richesses de leur pays. Vous ne saurez pas choisir entre les différentes spécialités gastronomiques aux saveurs authentiques qui vous feront voyager : charcuterie et fromages typiques, douceurs sucrées, vins, huile d'olive, pesto, pâtes...

Autre domaine dans lequel les italiens excellent : l'élégance ! Vous ne serez pas déçu en découvrant les dernières créations en matière de cachemires, manteaux, chemises, maroquinerie, accessoires...

A ne pas manquer :

- L'affiche «Portofino e' Cassis» signée par Monsieur Z, qui sera en vente au prix de 2 €. Pour cette 9^{ème} édition, l'intégralité des recettes sera reversée à l'association caritative cassidaine «Second round».

Elle vous permettra de participer au tirage de la tombola qui pourrait vous faire gagner entre autres la reproduction unique de l'affiche originale signée par l'artiste sur toile grand format.

- Le rendez-vous des Vespas et Fiats 500 historiques. Les propriétaires sont conviés à exposer leurs pièces de collection sur la place Baragnon et l'esplanade Charles de Gaulle, samedi à partir de 11h.

- Les animations, apéros et ambiances musicales qui rythmeront ce marché.

Renseignements auprès du service communication de la Ville de Cassis : 04 42 18 36 16.



Au programme* de cette 9^{ème} édition du Village italien :

Mercredi 1^{er} :

- 9h : Ouverture de la 9^{ème} édition du village italien.
- 18h : Inauguration officielle suivie d'un cocktail musical avec le groupe «Trio Italiano».

Samedi 4 :

- 12h : rendez-vous des Fiat500 et Vespa.
- Séance de dédicace de l'artiste Richard ZIELENKIEWICZ, dit Monsieur Z, auteur de l'affiche du marché italien.

Dimanche 5 :

- 12h : TIRAGE AU SORT DE LA TOMBOLA
- 18h : Clôture de la 9^{ème} édition du Village Italien. Accompagnement musical et démonstrations culinaires ponctueront cette 9^{ème} édition.

*programme présenté sous réserve de modifications.

OUVERT DU MERCREDI 1^{ER} AU 5 NOVEMBRE, TOUS LES JOURS DE 9H A 20H (ENTREE LIBRE), PLACE BARAGNON.



10^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DU RIRE ... C'EST COMPLET!

La Ville de Cassis et le Centre Culturel, vous proposent une soirée exceptionnelle jeudi 30 novembre, pour fêter le 10^{ème} anniversaire du Festival du Rire de Cassis.

Au programme :

20h30 : YASS dans «Yass sur scène !». Jeune Talent Lauréat du Prix du Public de l'édition de 2015, Yass est le parfait Niçois : beau gosse, sportif, BMW à crédit...

Avec une énergie débordante, Yass rit des personnages que nous connaissons tous. Retrouvez vos potes footballeurs, votre meilleur ami gay, les meilleurs moments de la TV, et encore plein de surprises...Moqueur, jamais méchant, découvrez cet humoriste captivant et tellement touchant...

21h : Anne ROUMANOFF dans «Aimons-nous les uns les autres» (en accord avec PHILIPPE VAILLANT SPECTACLES).



Avec elle, c'est toujours mordant, irrésistible, drôle, pertinent et impertinent.

Depuis 30 ans, la dame en rouge figure parmi les humoristes préférés des Français. Qu'elle se moque de nos travers ou qu'elle égratigne les politiques dans son fameux Radio bistro, le mot est juste, la formule claque, on rit mais on réfléchit aussi. Parfois une émotion passe puis le rire repart de plus belle. Son travail est empreint d'une vraie maturité du jeu et

d'une grande maîtrise de l'écriture.

Savions-nous que notre quotidien était aussi drôle? Anne Roumanoff est toujours là pour nous le rappeler et puisque le monde va mal, autant s'en amuser follement !



Organisé par la Ville de Cassis en partenariat avec le Centre Culturel de Cassis.

LE MARCHÉ DE NOËL VOUS ATTEND DU 8 AU 17 DÉCEMBRE



Gastronomie, artisanat, décoration, cadeaux, produits régionaux... venez partager un vrai moment de convivialité en vous promenant sur le Marché de Noël. L'occasion de chiner, de déguster, de trouver des cadeaux ou juste de profiter d'un instant en famille en attendant Noël.

Et pour vous imprégner de l'esprit de Noël durant cette période de l'Avent, la Ville de Cassis et ses partenaires vous proposent également un programme d'animations artistiques, musicales, chorégraphiques et folkloriques, en présence des animaux de la ferme, des expositions au four Banal, au musée, à l'office du tourisme et dans les salles voûtées.



AU PROGRAMME

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

- 14h : Ouverture du traditionnel Marché de Noël.
- 14h - 19h : Animation musicale par le groupe «The Noël Brothers».
- 18h30 : Inauguration officielle du Marché de Noël, par Danielle MILON, Maire de Cassis.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

- 10h - 19h : «Les animaux de la ferme».
- 14h : Conférence «Le tambourinaire, entre répertoire folklorique et concertiste» présentée par Benjamin Tourpe, accompagnée d'intermèdes musicaux. Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Entrée libre.
- 15h : Ouverture officielle de l'exposition «La Provence Calendale» aux Salles voûtées.
- Animations, défilé, musique et danses folklorique avec le groupe Folklorique Calendal et la pastorale Maurel.
- 16h : Défilé des Petits Lutins.
- 17h : Concert «Chants de Noël» à l'Eglise Saint Michel. Entrée libre.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

- 10h - 19h : «Les animaux de la ferme».
- 11h : Atelier-démo de Qi Gong et Tai Ji par l'association Ecole du Vent Tourbillonnant avec Isabelle LE FLEM praticienne et enseignante en médecine traditionnelle chinoise, qui vous propose de venir y participer.
- 13h-16h : Spectacle de rue.
- 16h : Atelier démo de Danse Orientale par Virginie Belle et ses élèves.

11 ET 13 DÉCEMBRE

- 15h - 18h : Atelier créatif par l'association Créa Provence.

JEUDI 14 DÉCEMBRE

- 13h : Démonstration de Tissage de Nasses et de Vanneries par l'atelier «Colline».
- 17h - 19h : Atelier Échecs par Quentin Massardo.
- 19h : «Repas de la veillée de Noël : le gros souper», spectacle et repas de Noël accompagné des treize desserts. Soupe de poissons : 15€. Réservations Cassis Animation : 06.85.25.04.37.

Paiement avant le 10 décembre. Organisé par le Centre Culturel et Cassis Animation et le groupe folklorique Calendal.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

- 11h : Spectacle de rue «bulles».
- 14h - 18h : Atelier créatif par l'association Créa Provence.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

- 10h - 16h : Animation «Echecs» et une «simultanée» à 14h avec Quentin Massardo.
- 11h - 15h : Spectacle de danse par l'association «Les petits Rats des calanques K6».
- 12h : Tirage de la tombola du «Marché de Noël» de Cassis Animation.

Programme proposé par la ville de Cassis et l'ensemble de ses partenaires, Cassis Animation, le Centre Culturel, l'office de tourisme, les commerçants et les bénévoles (sous réserve de modification, en raison notamment des conditions climatiques).

ET AUSSI À L'OFFICE DU TOURISME...

LA FORÊT DU PÈRE NOËL

Venez découvrir le merveilleux décor de Noël de l'Office de Tourisme, du 8 décembre au 6 janvier, et assister à des séances de lectures de contes pour les enfants des écoles et le grand public (jours et heures sur www.ot-cassis.com).

Et nouveauté cette année : La boîte aux lettres du Père Noël. Les enfants sont invités à venir déposer leur lettre ...



